

Questions orales

J'ai été stupéfié d'apprendre par mes collègues que la majorité conservatrice au comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur a forcé l'adoption d'une motion prévoyant que les audiences débutent la semaine prochaine et se terminent le 4 décembre. Cela veut dire que les audiences publiques ne dureront que quatre jours après la réception du texte définitif de l'accord. J'estime que cela est contraire à l'engagement que le premier ministre a pris envers la Chambre. C'est absurde, dangereux et antidémocratique.

Le premier ministre va-t-il tenir promesse et donner aux Canadiens le temps d'analyser le texte final de cet accord capital, de soumettre leurs mémoires et de comparaître devant le comité parlementaire après réception du texte, et pour que le débat ne soit pas inutile, va-t-il attendre pour l'engager d'avoir reçu le texte?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, rien dans la proposition du gouvernement n'est contraire à ce que le ministre des Finances ou moi avons dit.

Bien que le texte final ne soit pas encore arrivé, nous essayons de soumettre ces questions à un examen parlementaire afin que les Canadiens puissent être consultés et en débattre dans tout le pays, comme mes honorables amis le souhaitent sans aucun doute. Dès que le texte définitif sera reçu, il sera soumis au comité, qui pourra, je suppose, en faire l'objet plus direct d'audiences, s'il le désire.

L'absence de texte définitif n'a pas empêché le gouvernement libéral de l'Ontario de tenir des audiences ministérielles dans toute la province. Le comité en question est formé de députés. Le très honorable chef de l'opposition ne veut sûrement pas empêcher les simples députés de consulter les Canadiens sur cette question primordiale.

[Français]

LA NÉCESSITÉ D'UN TEXTE DÉFINITIF SUR L'ENTENTE COMMERCIALE CANADO-AMÉRICAIN—L'OPPORTUNITÉ D'UNE DISCUSSION EN PROFONDEUR

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, toute personne intelligente sait fort bien qu'il y a des centaines de groupes canadiens, des centaines de Canadiens qui veulent comparaître devant le Parlement pour présenter leur point de vue sur l'entente commerciale avec les États-Unis. Il faut qu'ils reçoivent tout d'abord un texte définitif. Il faut qu'ils préparent leurs mémoires. Il faut qu'ils analysent alors les détails du texte pour analyser les effets sur leurs propres affaires et les compagnies qu'ils représentent. Il faut qu'ils fassent des réservations pour venir ici à Ottawa exposer leur point de vue devant les députés. Et pour tout cela, il faut avoir une préparation très soignée. Pourquoi commencer les enquêtes parlementaires avant que le texte définitif ne soit publié? Pourquoi essayer d'éviter une discussion en profondeur pour tous les Canadiens qui devraient analyser leurs propres affaires dans le contexte d'un texte définitif?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai de plus en plus l'impression que le chef de

l'opposition ne veut pas que les Canadiens se prononcent sur ce document tellement important. L'absence d'un document définitif . . .

Une voix: Quel document?

M. Mulroney: Oui, mais nous avons soumis . . . Il y a un document qui a été soumis ici à la Chambre. Le premier ministre Bourassa a convoqué la tenue d'une commission parlementaire sur les questions du libre-échange, y compris la documentation disponible. Le premier ministre Peterson du gouvernement libéral de l'Ontario «déploie» une demi-douzaine de ministres à travers la province de l'Ontario pour obtenir les opinions des Ontariens sur cette question. Il me semble tout à fait normal que le Parlement fédéral puisse faire la même chose, et le gouvernement, et le Parlement.

Je sais que cela ne fait pas l'affaire des libéraux. Vous ne voulez pas que la population sache jusqu'à quel point c'est un document profondément avantageux pour tous les Canadiens, mais nous allons le faire.

[Traduction]

ON DEMANDE DE RETARDER LA DATE LIMITE FIXÉE PAR LE COMITÉ

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, encore une fois, le premier ministre fait passer les relations publiques tapageuses devant une discussion publique sérieuse. Peut-il s'engager à ce que ces audiences, qui débutent sur la base d'une déclaration de principes générale, se poursuivent au-delà de la date limite fixée par le comité, de sorte que lorsque nous aurons le texte définitif, les personnes dont les entreprises sont touchées, les industries dont l'avenir est changé et les Canadiens devant un accord qui modifiera le contexte politique, culturel et social de leur pays auront la possibilité de se prononcer sur les détails de ce texte?

Ce que nous attendons du premier ministre du Canada, c'est qu'il s'engage à tenir les promesses qu'il a faites au Parlement et à permettre aux Canadiens de présenter des mémoires détaillés fondés sur le texte définitif.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes tout à fait disposés à nous assurer que le comité, qui, évidemment, est responsable de ses propres règles . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Gray (Windsor-Ouest): Oui, oui!

M. Mulroney: Cela est tout à fait dans l'esprit de la réforme parlementaire, initiative de notre gouvernement, qui a été saluée par l'opposition il y a quelque trois ans. Le comité peut très bien le faire, et je m'étonne que le chef de l'opposition s'oppose à ce que les députés procèdent ainsi, alors qu'il est prêt à rejeter un accord qu'il n'a pas encore vu.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Il faudrait que vous vous fassiez une idée. Vous êtes prêt à rejeter un document que vous n'avez pas vu.